

## Polices de fonds distincts de la Canada Vie

### Série privilégiée 2

#### Addenda à la notice explicative et au livret Aperçu du fonds

**Le 14 février 2025**, l'Aperçu du fonds visant le fonds indiqué plus bas sera modifié pour refléter le nouveau nom du fonds distinct et du fonds sous-jacent à la section intitulée « Dans quoi le fonds investit-il? » Le tableau indique le nom existant et le nouveau nom du fonds distinct, ainsi que le nom existant et le nouveau nom du fonds sous-jacent.

Cette mise à jour vise à refléter un changement apporté au fonds sous-jacent. Comme suite de ce changement, Placements AGF Inc. est maintenant le gestionnaire du fonds distinct suivant.

Nom du fonds distinct existant	Nouveau nom du fonds distinct	Nom du fonds commun de placement sous-jacent existant	Nouveau nom du fonds commun de placement sous-jacent
Actions mondiales de valeur	Dividendes et revenu mondiaux	Valeur Mackenzie Cundill	Dividendes mondiaux AGF

Actuellement, ce fonds est fermé à l'affectation de primes, sauf si un client détenait le fonds au 27 mai 2022. Comme suite de ces mises à jour, cette restriction sera supprimée le 14 février 2025 et les fonds seront disponibles pour les primes et les substitutions. De plus, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « modéré » à « faible à modéré ».

**Le 14 février 2025**, l'Aperçu du fonds visant le fonds indiqué plus bas sera modifié pour refléter le nouveau nom du fonds distinct et du fonds sous-jacent à la section intitulée « Dans quoi le fonds investit-il? » Le tableau indique le nom existant et le nouveau nom du fonds distinct, ainsi que le nom existant et le nouveau nom du fonds sous-jacent.

Cette mise à jour vise à refléter un changement apporté au fonds sous-jacent. Comme suite de ce changement, Placements AGF Inc. est maintenant le gestionnaire du fonds distinct suivant.

Nom du fonds distinct existant	Nouveau nom du fonds distinct	Nom du fonds commun de placement sous-jacent existant	Nouveau nom du fonds commun de placement sous-jacent
Croissance principalement canadienne II	Dividendes et revenu canadiens	Croissance principalement canadienne Canada Vie	Revenu de dividendes canadiens AGF

Actuellement, ce fonds est fermé à l'affectation de primes, sauf si un client détenait le fonds au 4 novembre 2019. Comme suite de ces mises à jour, cette restriction sera supprimée le 14 février 2025 et les fonds seront disponibles pour les primes et les substitutions.

L'Aperçu du fonds, qui fait partie intégrante de la notice explicative des polices de fonds distincts de la Canada Vie, a été modifié afin de refléter « le gestionnaire du fonds » distinct. Ainsi, dans le cas des changements ci-dessus, Placements Mackenzie sera maintenant remplacé par Placements AGF Inc.

Aucun autre changement n'a été apporté à la notice explicative ni à l'Aperçu du fonds

Le présent addenda fait partie intégrante de votre notice explicative et de l'Aperçu du fonds. La notice explicative renferme d'importantes dispositions dont vous devriez prendre connaissance avant d'investir. La notice explicative contient des renseignements généraux au sujet de votre police et comprend un sommaire des divers types de risques qui peuvent s'appliquer lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Le présent addenda ne constitue pas un contrat d'assurance.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255 avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1

Site Web : [canadavie.com](http://canadavie.com)

Courriel : [isp\\_customer\\_care@canadavie.com](mailto:isp_customer_care@canadavie.com)

Téléphone : 1 888 252-1847

## Dividendes et revenus mondiaux

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012  
 Date de création du fonds : 05 octobre 2009  
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 14 875 471 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 2,09 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Option AFA série privilégiée 2 <sup>1</sup>	--	23,88	425	--	23,87	20 726	--	23,89	15 947

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller.

<sup>1</sup> AFA – avec frais d'acquisition  
 RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

\*Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 \$ ou prélèvements automatiques de 25 \$  
 \*Polices FERR : placement initial de 10 000 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

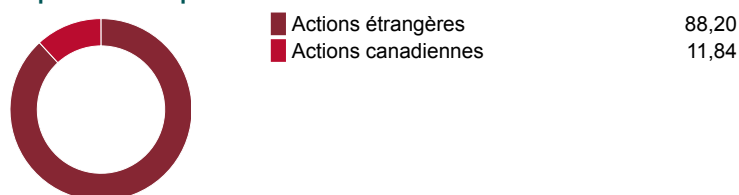
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises localisées aux quatre coins du monde, par l'intermédiaire du fonds Dividendes mondiaux AGF.

#### Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Renesas Electronics Corp. Shs	3,94
Groupe SNC-Lavalin Inc	3,90
Oracle Corp.	3,77
UBS Group AG Namen Akt	3,70
Salesforce.com Inc.	3,33
Wells Fargo & Co.	3,27
Bank of America Corp.	3,21
Teck Resources Ltd. CI B Sub Vtg	2,98
Comcast Corp. CI A	2,84
Becton Dickinson & Co.	2,53
<b>Total</b>	<b>33,47</b>

**Nombre total des placements :** **54**

#### Répartition des placements % de l'actif



### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

### Notes

Avant le 14 février 2025, ce fonds s'appelait Actions mondiales de valeur. En février 2025, le fonds sous-jacent est passé du fonds Valeur Mackenzie Cundill au fonds Dividendes mondiaux AGF et Placements AGF Inc. a assumé la responsabilité de la gestion du portefeuille. Les rendements et les 10 principaux investissements proviennent du fonds Valeur Mackenzie Cundill en date du 31 décembre 2023, réalisés par le gestionnaire de placements précédent, Placements Mackenzie. En février 2025, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « modéré » à « faible à modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

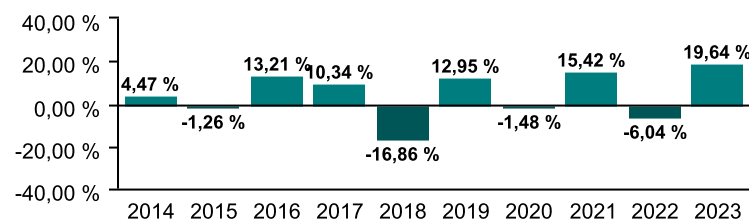
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 547,21 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 4,46 % par année.

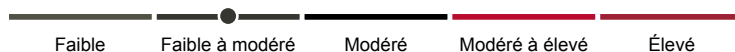
#### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



### Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Dividendes et revenus mondiaux

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

#### 2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
<b>Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)</b>	<b>Frais supplémentaires</b>	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

#### Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255, avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847

## Dividendes et revenus canadiens

**Bref aperçu :** Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012  
 Date de création du fonds : 27 novembre 1998  
 Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 26 238 283 \$  
 Taux de rotation du portefeuille : 0,64 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>	RFG (%) <sup>1</sup>	VL (\$) <sup>1</sup>	UC <sup>1</sup>
Option AFA série privilégiée 2 <sup>1</sup>	--	23,59	6 273	--	23,59	15 419	--	23,57	1 313

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller.

<sup>1</sup> AFA – avec frais d'acquisition  
 RFG – ratio des frais de gestion  
 VL – valeur liquidative  
 UC – unités en circulation

### Placement minimum

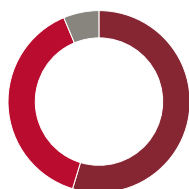
\*Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 \$ ou prélèvements automatiques de 25 \$  
 \*Polices FERR : placement initial de 10 000 \$

## Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds Revenu de dividendes canadiens AGF.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Intact Financial Corporation	5,23
Stantec Inc.	5,18
CAE Inc.	5,11
Banque Royale du Canada	4,73
Premium Brands Holdings Corporation	4,35
Schneider Electric S.E. Shs	4,24
Accenture PLCClass A	4,22
Boyd Group Services Inc.	4,05
Dollarama Inc.	3,88
Aon PLCCI A	3,82
<b>Total</b>	<b>44,81</b>
<b>Nombre total des placements :</b>	<b>33</b>

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	54,78
Actions étrangères	39,05
Liquidités et équivalents	6,32
Autres	-0,15



## Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

## À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

## Notes

Avant le 14 février 2025, ce fonds s'appelait Croissance principalement canadienne II. En février 2025, le fonds sous-jacent est passé du fonds Croissance principalement canadienne Canada Vie au fonds Revenu de dividendes canadiens AGF et Placements AGF Inc. a assumé la responsabilité de la gestion du portefeuille. Les rendements et les 10 principaux investissements proviennent du fonds Croissance principalement canadienne Canada Vie en date du 31 décembre 2023, réalisés par le gestionnaire de placements précédent, Placements Mackenzie. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

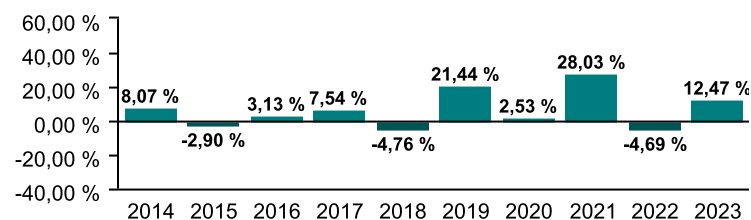
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

### Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2013 détiendrait 1 893,90 \$ au 31 décembre 2023. Ce montant correspond à une moyenne de 6,59 % par année.

### Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

## Dividendes et revenus canadiens

### Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

#### 1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

#### 2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
<b>Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)</b>	<b>Frais supplémentaires</b>	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

#### Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

#### 3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

### Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

#### Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie  
255, avenue Dufferin  
London ON N6A 4K1

Site Web : [www.canadavie.com](http://www.canadavie.com)

Courriel : Après avoir accédé à notre site Web, veuillez cliquer sur « Communiquez avec nous ».

Téléphone : 1 888 252-1847